

Le projet documentaire des professeurs-documentalistes

Le CDI du lycée Pasteur accueille un public d'élèves du CAP au BTS. Cette spécificité nécessite d'équilibrer les acquisitions entre une documentation adaptée aux différentes formations professionnelles et un fonds plus général destiné à satisfaire la curiosité des élèves, à développer la lecture plaisir et à leur permettre une ouverture culturelle.

Le CDI est un lieu de formation à la recherche d'information. Les différents dispositifs pédagogiques (ECJS, TPE, PPCP, épreuves sur dossier en CAP) ainsi que les exposés et travaux de recherche disciplinaires nécessitent de la part des élèves un travail de recherche documentaire. Même si les élèves sont fortement intéressés par l'utilisation des ordinateurs, une initiation et une formation à la recherche informatisée reste nécessaire pour mener à bien ces travaux.

Le CDI est également un espace d'ouverture culturelle. Les élèves du lycée Pasteur sont majoritairement issus de milieux socio-culturels défavorisés. C'est pourquoi les projets culturels s'avèrent indispensables. Il s'agit d'élargir l'horizon culturel des élèves et de bousculer les idées reçues à l'égard de l'art et du monde du spectacle.

Le projet documentaire se décline en 5 axes, correspondant aux principales missions des professeurs-documentalistes :

Axe 1. Le CDI : lieu d'accueil et de travail

Axe 2. Le CDI : lieu de formation à la recherche d'information

Axe 3. Le CDI : lieu d'ouverture sur le monde extérieur / centre de vie culturelle.

Axe 4. Le CDI : lieu d'accès et de formation aux technologies de l'information et de la communication.

Axe 5. Le CDI : lieu d'information sur l'orientation.

Pour chaque axe, un tableau présente les objectifs fixés et les actions menées.

Axe 1. Le CDI : lieu d'accueil et de travail	
Obtenir une fréquentation régulière du CDI par le plus grand nombre d'élèves et de professeurs.	
Objectifs	Actions
Privilégier l'accueil :	<ul style="list-style-type: none"> - Une capacité d'accueil de 60 places : 36 places assises pour le travail, 14 fauteuils de lecture, 10 places aux ordinateurs. - Un accueil des élèves en libre accès (dans la mesure des places disponibles) même lors de la présence programmée de classes. - Une ouverture de 40 heures par semaine, notamment entre 13h et 14h, grâce à la présence des assistantes d'éducation.
Proposer un fonds documentaire actualisé et informatisé, répondant aux besoins et attentes des élèves et des membres du personnel du lycée :	<ul style="list-style-type: none"> - Une politique d'acquisition réalisée en concertation avec les enseignants. - Des commandes régulières, qui prennent en compte les demandes des élèves, notamment en matière de lecture plaisir. - Un fonds informatisé grâce au logiciel de gestion documentaire BCDI. Ce logiciel comprend, en plus des ouvrages, plus de 800 références de documents sur le Web ainsi que les articles des périodiques auquel le cdi est abonné. Chaque document est accessible grâce à une recherche par mots-clés.
Participer à la vie de l'établissement pour développer les partenariats :	<ul style="list-style-type: none"> - participation aux divers projets d'ouverture culturelle en partenariat avec les enseignants. - participation aux réunions, conseils, CA.

Axe 2. Le CDI : lieu de formation à la recherche d'information

amener chaque élève à conduire efficacement une recherche d'information sur tous supports (papier, électronique), à acquérir des méthodes de travail, à devenir autonome.

Objectifs	Actions
<p>présenter de façon détaillée les ressources documentaires du CDI aux nouveaux élèves et les initier à leur utilisation :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil de tous les nouveaux élèves à la rentrée pour une présentation du cdi : règlement, fonds documentaire, modalités d'utilisation des ressources informatiques - Mises à jour régulières du site Web du cdi (fonctionnement, nouveautés, espace élève).
<p>mener des interventions visant à former les élèves à des apprentissages documentaires, dans le cadre de projets interdisciplinaires ou des dispositifs pédagogiques :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tout au long de l'année, lors de séances en partenariat avec les enseignants, notamment dans le cadre des dispositifs comme l'ECJS, les TPE, les PPCP et les dossiers de CAP : Travail sur la problématique et la définition de mots-clés. Initiation à la recherche informatisée sur le logiciel BCDI et sur Internet. Initiation à l'utilisation des usuels et des documentaires. Travail sur la lecture de documents et sur la prise de note. Initiation au repérage et à la citation des sources. Initiation à la mise en forme du projet (panneau / PREAO...).
<p>accompagner dans son travail tout élève venant au CDI pour effectuer une recherche, réaliser un exposé...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réponse aux demandes ponctuelles des élèves, aide dans leur utilisation des différentes ressources du CDI, conseil quant aux différentes formes de production d'un travail de recherche. - Réalisation de fiches-guides et de fiches exercices (disponibles au CDI ou accessibles sur le site du CDI) pour favoriser l'autoformation des élèves.

Axe 3. Le CDI : centre de vie culturelle / lieu d'ouverture sur le monde extérieur

faire du CDI un lieu de culture et d'ouverture.

Objectifs	Actions
développer les pratiques de lecture :	<ul style="list-style-type: none">- Un fonds conséquent et varié régulièrement enrichi.- Une prise en compte des demandes des élèves, notamment en matière de lecture plaisir.- Des modalités de prêt souples et établies en confiance avec les élèves. Peu d'ouvrages non empruntables.- La liste des nouveautés, consultable chaque mois sur le site du CDI.- Une mise en valeur du fonds avec exposition des nouveautés.- Un travail de valorisation de la lecture, mené en partenariat avec les enseignants de Lettres.- Organisation de rencontres avec des écrivains, d'ateliers de lecture/écriture ou de concours.- Organisation chaque année de la Semaine de la Presse : kiosque et séances d'analyse de la presse.
favoriser la curiosité intellectuelle des élèves :	<ul style="list-style-type: none">- Tout au long de l'année, des expositions en lien avec les thèmes abordés dans les programmes ou l'actualité.- Une ouverture à la culture théâtrale, en partenariat avec les enseignants de Français- Organisation de sorties, de rencontres, en lien avec les équipes pédagogiques.

Axe 4. Le CDI : lieu d'accès et de formation aux technologies de l'information et de la communication

Faciliter l'accès aux technologies de l'information et de la communication ; former les élèves à l'utilisation d'outils de recherche d'information et d'outils de présentation ; leur apprendre à évaluer la validité des ressources en ligne.

Objectifs	Actions
proposer aux élèves un accès aux TIC :	<ul style="list-style-type: none">- Un espace multimédia en réseau, où chaque élève dispose d'un code d'accès personnel et d'un espace de stockage sur le serveur.- Un accès à la base de données BCDI, à Internet, à de nombreux cd-rom et logiciels de bureautique.- Une charte d'utilisation des ressources informatiques du CDI.
former les élèves à la recherche informatisée et les initier à des modes de présentation de l'information assistée par ordinateur (PREAO) :	<ul style="list-style-type: none">- Une initiation à la recherche informatisée sur le logiciel BCDI et sur Internet, dans le cadre des partenariats avec les enseignants.- Une aide et une initiation à la mise en forme de documents (traitement de textes, tableur, présentation graphique, pages web).- De nombreuses fiches-guides, pour faciliter l'autoformation des élèves.
apprendre aux élèves à évaluer la validité des ressources disponibles en ligne :	<ul style="list-style-type: none">- Travail sur l'évaluation de la fiabilité et de la pertinence des informations trouvées sur le Web- Initiation au repérage et à la citation des sources.

Axe 5. Le CDI : lieu d'information sur l'orientation	
aider les élèves à construire leur projet d'orientation.	
Objectifs	Actions
Proposer une documentation sur l'orientation complète, régulièrement mise à jour, facile d'accès pour les élèves :	<ul style="list-style-type: none">- Un fonds orientation informatisé, pour faciliter les recherches des élèves.- Une rubrique « Orientation » sur le site du CDI.
Conseiller les élèves dans leurs recherches et leurs démarches d'orientation :	<ul style="list-style-type: none">- Une aide à l'utilisation de la documentation sur l'orientation, des conseils sur la poursuite d'études et sur les démarches à effectuer.
Aider les élèves dans leur recherche de stage ou d'emploi :	<ul style="list-style-type: none">- Initiation à l'utilisation d'annuaires et de portails spécialisés.- Aide à la rédaction de CV, de lettres de motivation.- Entraînement à la prise de contact par téléphone.